

COMMON MARKET FOR EASTERN AND
SOUTHERN AFRICA

MARCHÉ COMMUN DE
L'AFRIQUE ORIENTALE
ET AUSTRALE

Tel : +260 211 229726/29
Fax : +260 211 227318
Email : info@comesa.int
Web : http://www.comesa.int



السوق المشتركة
للشرق والجنوب الأفريقي

COMESA Centre
Ben Bella Road
P O Box 30051
LUSAKA 10101

Réf : CH/HR/12/02/25/AM

Date : 25 février 2025

Approved 27/02/2025

Zambor

**AVIS DE VACANCE DE TROIS (3) POSTES DE LA STRUCTURE PERMANENTE, CATÉGORIE
ADMINISTRATEURS**

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) est un groupement régional de 21 États africains qui ont convenu de promouvoir l'intégration régionale par le développement et la facilitation du commerce. Vous trouverez de plus amples informations sur le site web du COMESA (www.comesa.int).

Les candidatures de professionnels hautement qualifiés et expérimentés des États membres du COMESA sont sollicitées pour les postes suivants :

N°	NOM DES POSTES VACANTS	GRADE	NOMBRE DE POSTES
1	Chef des relations publiques et de la communication	P3	1
2	Économiste de l'énergie	P3	1
3	Spécialiste des transports (routes)	P3	1

2. DESCRIPTION DU POSTE (1) : Chef des relations publiques et de la communication

Titre du poste : Chef des relations publiques et de la communication

Grade : P3

Division : Cabinet de la Secrétaire générale

Lieu d'affectation : Lusaka

Échelle des traitements de base : 55 861,08 – 68 658,91 \$Com par an.

Autorité hiérarchique : Secrétaire générale

A. OBJET DU POSTE



L'objet du poste est de mettre en œuvre la stratégie de communication régionale, concevoir, gérer et faciliter la mise en œuvre des stratégies de communication, de publication et d'implication active des parties prenantes du COMESA en vue d'influencer le programme d'intégration régionale.

Il vise également à promouvoir la sensibilisation du public et des médias, mobiliser le soutien politique et financier en faveur du COMESA et soutenir les efforts d'influence, de plaidoyer et d'établissement de partenariats sous la direction de la Secrétaire générale, y compris la préparation d'analyses et de notes d'information sur les partenariats.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision générale de la Secrétaire générale, le titulaire du poste exercera les fonctions suivantes :

- i. Concevoir et superviser la mise en œuvre des stratégies de communication, de plaidoyer et de sensibilisation du COMESA sur la base des objectifs et des priorités en matière de communication institutionnelle, évaluer l'impact et procéder aux ajustements nécessaires en fonction des tendances et de l'analyse des médias et de l'audience ;
- ii. Veiller à ce que la communication sur et autour de la contribution du COMESA et de ses partenaires au programme d'intégration régionale ait un sens pour chacun, soit contextualisée, comprise localement et visible grâce à des histoires d'impact basées sur des preuves et à la documentation des réussites et des leçons apprises ;
- iii. Encourager les partenariats de proximité avec les créateurs de contenu et les influenceurs sociaux qui peuvent aider le COMESA à donner de la visibilité à son travail ;
- iv. Soutenir la production de produits de communication axés sur les résultats qui renforcent la responsabilité et l'appréciation des offres programmatiques du COMESA par diverses catégories clés de parties prenantes ;
- v. Tirer parti d'approches, d'outils et de débouchés innovants en matière de communication, y compris les plateformes numériques et les médias sociaux, afin de mieux faire comprendre le travail du COMESA ;
- vi. Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de publication du COMESA sur la base de la politique de publications institutionnelles, et identifier et élaborer des thèmes pour les publications et les articles de fond ; contribuer aux débats sur les questions clés d'intégration régionale ;
- vii. Coordonner et gérer toutes les activités de publication du COMESA. Ces activités comprennent la gestion du contenu, les normes de publication, la conception, l'établissement des liens avec les imprimeurs et autres fournisseurs pour superviser la production et la diffusion des publications ;



MARCHÉ COMMUN

- viii. Superviser la conception et la maintenance des plateformes médiatiques du COMESA - y compris le site web, l'intranet, le système de gestion des connaissances basé sur le web et les médias sociaux. En outre, superviser le personnel de l'Unité Communication dans la gestion proactive de la participation et de la gestion des médias ;
- ix. Assurer la supervision technique et l'assurance qualité des produits de communication, y compris les publications, le site web et les plateformes de médias sociaux, en renforçant leur utilité pour la mobilisation du public ;
- x. Diriger l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail annuels de l'Unité Communication et la mise en œuvre de la stratégie de communication du COMESA ;
- xi. Superviser la création et les campagnes de promotion auprès des médias locaux, régionaux et internationaux qui positionnent le COMESA et influencent le programme d'intégration régionale sur la base du programme actuel et de nouvelles initiatives ;
- xii. Fournir des conseils techniques à la Haute direction en ce qui concerne la communication et les relations publiques, y compris les relations avec les médias ;
- xiii. Assurer la couverture et la compréhension du travail du COMESA en développant et en entretenant des réseaux médiatiques et en fournissant des informations dignes d'intérêt aux publics nationaux et aux partenaires au développement ;
- xiv. Établir et maintenir des contacts étroits avec les principales parties prenantes internes et externes pour la mise en œuvre de la stratégie de communication, l'organisation de tables rondes, de conférences de presse, de séances d'information, d'interviews, de lancements, etc. ;
- xv. Assurer l'accès des journalistes aux experts en la matière ; fournir des bulletins d'information réguliers aux principales parties prenantes, et mobiliser l'attention par rapport au COMESA, le cas échéant, pour soutenir les projets ;
- xvi. Fournir des contributions solides aux réseaux de partage de connaissances et à des cercles de professionnels, y compris les référentiels de communication institutionnelle, et organiser la formation du personnel du COMESA en matière de communication ;
- xvii. Représenter le COMESA lors de divers engagements internes et externes afin de renforcer le rôle de leader d'opinion et d'intégrateur du COMESA ; et
- xviii. S'acquitter de toute autre tâche que la Haute direction peut, de temps à autre, lui assigner.



C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES REQUISES

- i. Le candidat doit avoir au moins une Licence dans l'un des domaines suivants : Journalisme, communication de masse ou relations publiques ou domaines connexes.
- ii. Un diplôme de troisième cycle dans l'un des domaines susmentionnés serait un atout supplémentaire.

D. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le candidat doit avoir au moins huit (8) ans d'expérience pratique dans le domaine du développement international, centrée sur la communication stratégique, le plaidoyer, les campagnes, l'image de marque, l'influence et les relations publiques. Une expérience préalable au sein d'organisations régionales de développement international serait un atout supplémentaire.

E. COMPÉTENCES SPECIALISÉES

- i. Excellent dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication et de campagnes de sensibilisation ;
- ii. Maîtrise de la suite Adobe Creative (InDesign, Premiere Pro, Photoshop, Audition, After Effects) ;
- iii. Maîtrise de l'outil informatique (Microsoft Word, Excel, Outlook, Microsoft PowerPoint, etc. ;)
- iv. Excellentes aptitudes à la communication écrite et orale ; et
- v. Bonne capacité de gestion du temps et compétences multitâches.

3. DESCRIPTION DU POSTE (2) : ÉCONOMISTE DE L'ÉNERGIE

Titre du poste	:	Économiste de l'énergie
Grade	:	P3
Division	:	Logistique et Infrastructure
Lieu d'affectation	:	Lusaka
Échelle des traitements de base	:	COM\$ 55,861.08 - COM\$ 68,658.91 par an.
Autorité hiérarchique	:	Directeur de la Division Infrastructure et Logistique

**A. OBJET DU TRAVAIL**

Fournir des services d'assistance technique dans l'élaboration et la facilitation de la mise en œuvre des programmes de travail du secteur de l'énergie dans la région, dans le but de soutenir la mise au point, l'harmonisation et la transposition dans le droit interne de la politique énergétique régionale dans les États membres, conformément au mandat de la Division et au Traité du COMESA.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur de la Division Infrastructure et Logistique, et sous la supervision générale du Secrétaire général adjoint - Programmes, le titulaire du poste s'acquittera des tâches suivantes :

- i. Soumettre des programmes de travail et des données budgétaires pour le secteur de l'énergie afin d'obtenir l'approbation de la direction pour allouer les ressources nécessaires à l'exécution des programmes de travail dans le domaine de l'énergie, conformément au mandat de la Division ;
- ii. Élaborer des modèles de politiques, de réglementations et de normes énergétiques afin d'assurer l'harmonisation et la transposition dans le droit interne des politiques au niveau des États membres ;
- iii. Fournir un soutien technique aux États membres pour l'adaptation/l'harmonisation des politiques internes afin de s'assurer que les politiques adoptées sont conformes aux meilleures pratiques régionales ;
- iv. Mener des activités de renforcement des capacités pour s'assurer que le personnel des États membres acquiert les compétences requises pour mettre en œuvre les programmes au niveau de l'État membre ;
- v. Proposer des programmes/appuyer la mobilisation financière pour soutenir la mise en œuvre de programmes manquant de moyens financiers et bénéfiques pour les États membres ;
- vi. Maintenir une base de données des projets/programmes en cours au niveau des États membres afin de partager des informations avec des investisseurs potentiels et d'autres États membres ;
- vii. Fournir une assistance technique aux autres institutions du COMESA pour la mise en œuvre du programme énergétique dans la région COMESA ;
- viii. Publier des rapports/notes d'information sur l'énergie à usage interne et pour les États membres afin de partager les mises à jour avec les parties prenantes ; et



- ix. S'acquitter de toute autre tâche que la Haute direction peut, de temps à autre, lui assigner.

A. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES REQUISES

- i. Le candidat doit avoir au moins une Licence en Ingénierie, Économie, Énergie, Énergie renouvelable et autres domaines connexes ;
- ii. Un diplôme de troisième cycle dans l'un des domaines susmentionnés serait un atout supplémentaire.

C. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le candidat doit avoir au moins huit (8) ans d'expérience dans le secteur de l'énergie avec une expérience de travail/collaboration avec des agences gouvernementales et d'autres organismes de développement.

D. CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Des cours de courte durée dans le domaine de l'énergie, en raison des changements et des développements constants dans ce domaine, sont souhaitables.

E. COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES

Compétences spécialisées dans l'un des domaines suivants ;

- i. Technologies de l'énergie ;
- ii. Politique énergétique et questions réglementaires ;
- iii. Questions relatives au financement des projets énergétiques ; et
- iv. Marchés régionaux de l'énergie.

4. DESCRIPTION DU POSTE (3) : EXPERT EN TRANSPORT (ROUTE)

Titre du poste	:	Spécialiste des transports (routes)
Grade	:	P3
Division	:	Infrastructure et logistique
Lieu d'affectation	:	Lusaka
Échelle des traitements de base	:	COM\$ 55,861.08 - COM\$ 68,658.91 par an...



Autorité hiérarchique : Économiste principal chargé des transports

A. OBJET DU TRAVAIL

Fournir un soutien technique pour faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et l'harmonisation de la politique et de réglementations en matière de transport routier afin d'assurer l'intégration de l'infrastructure régionale de transport routier conformément au mandat de la Division et au Traité du COMESA.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe de l'Économiste principal chargé des transports et la supervision générale du Directeur de la Division Infrastructure et Logistique, le titulaire du poste s'acquittera des tâches suivantes :

- i. Élaborer et soumettre le programme de travail et les contributions budgétaires en matière de transport routier afin d'obtenir l'approbation de l'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes de transport routier conformément au mandat de la Division ;
- ii. Proposer des projets, des programmes et des activités susceptibles d'être financés afin de développer le sous-secteur du transport routier ;
- iii. Proposer des réformes politiques pour la gestion de diverses infrastructures routières afin d'adapter les politiques de transport routier des États membres aux meilleures pratiques internationales ;
- iv. Proposer aux États membres des programmes de renforcement des capacités dans le domaine du transport routier afin d'améliorer les compétences des politiques ;
- v. Proposer des programmes de gestion de la sécurité routière et l'établissement des institutions de gestion de la sécurité du transport routier dans les États membres ;
- vi. Créer des bases de données sur le secteur du transport routier dans la région COMESA afin de faciliter le suivi des performances, l'analyse, la prise de décision et le partage d'informations ;
- vii. Proposer l'adoption de réglementations et de normes communes pour le sous-secteur du transport routier afin d'assurer l'harmonisation des normes et des réglementations dans la région COMESA ;
- viii. Analyser les études sur l'état des infrastructures du sous-secteur routier dans les États membres du COMESA afin d'identifier les goulets d'étranglement critiques en matière d'infrastructures devant être traités ;



- ix. Fournir des conseils techniques sur la préparation et l'élaboration de projets d'infrastructures routières aux États membres afin de faciliter le développement des infrastructures routières conformément aux normes convenues ;
- x. Soutenir les experts et les consultants à court terme dans le cadre de missions de transport routier ; et
- xi. S'acquitter de toute autre tâche inhérente au poste que le superviseur peut, de temps à autre, lui assigner.

C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES REQUISES

- iii. Le candidat doit avoir au moins une Licence dans l'un des domaines suivants : Génie civil, Économie, Gestion des transports ou Droit du commerce international.
- iv. Un diplôme de troisième cycle dans l'un des domaines susmentionnés serait un atout supplémentaire.

D. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le candidat doit avoir au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans la gestion des transports au niveau régional, international ou gouvernemental à un niveau élevé.

E. COMPÉTENCES SPECIALISÉES

Des connaissances dans le domaine de la facilitation des transports, du développement et de la gestion des infrastructures de transport routier, des technologies de transport, de la politique routière et des questions réglementaires, des questions de financement de projets et du marché régional des transports sont requises.

5. EXIGENCE EN MATIÈRE DE LANGUE DE TRAVAIL POUR LES TROIS (3) POSTES

Les candidats doivent maîtriser l'anglais et/ou le français et/ou l'arabe (à l'oral et à l'écrit). Une combinaison de deux (2) ou de toutes ces langues sera un avantage supplémentaire.

6. ÉLIGIBILITÉ DE LA CANDIDATURE

Les candidats doivent être citoyens d'un pays membre du COMESA et être âgés de moins de cinquante-cinq (55) ans au moment de la soumission de la candidature.



7. MODE DE CANDIDATURE

Toutes les candidatures DOIVENT être soumises au **ministère de Coordination du COMESA des États membres respectifs** au moyen du formulaire de candidature du COMESA, qui est disponible sur le site web du COMESA suivant : <http://www.comesa.int/>, Opportunities, COMESA Job Application Format.

Les candidatures soumises directement au Secrétariat ne seront pas prises en considération et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les femmes sont vivement encouragées à postuler.

8. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES PAR LES MINISTÈRES DE COORDINATION

Toutes les candidatures doivent parvenir au ministère de Coordination le **14 avril 2025** au plus tard.

9. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES DES MINISTÈRES DE COORDINATION PAR LE SECRÉTARIAT DU COMESA

Les candidats présélectionnés par les ministères de Coordination doivent parvenir à l'adresse ci-dessous avant le **30 avril 2025**, à 18 heures au plus tard, heure de Lusaka :

The Director of Human Resources and Administration
Common Market for Eastern and Southern Africa
COMESA Centre,
Ben Bella Road,
P.O Box 30051,
Lusaka
Zambia

Courriel : Prof.Recruitment@comesa.int